

Sur une dédicace lémovice à Grannos (information)

In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 135e année, N. 1, 1991. pp. 193-195.

Citer ce document / Cite this document :

Lejeune Michel. Sur une dédicace lémovice à Grannos (information). In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 135e année, N. 1, 1991. pp. 193-195.

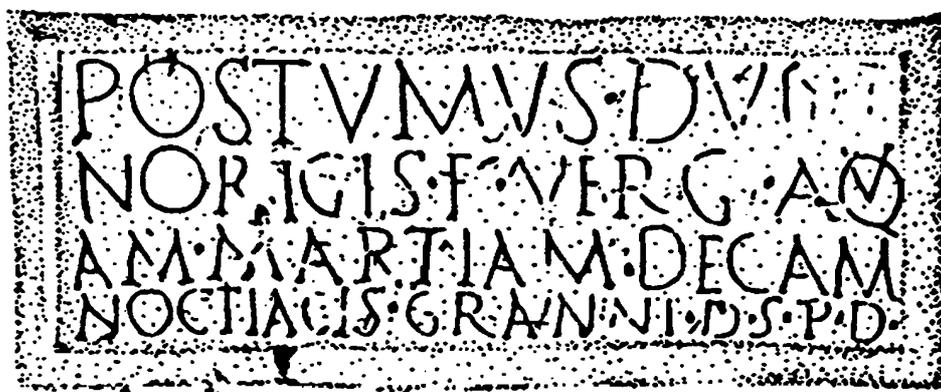
doi : 10.3406/crai.1991.14960

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1991_num_135_1_14960

NOTE D'INFORMATION

SUR UNE DÉDICACE LÉMOVICÉ À GRANNOS,
PAR M. MICHEL LEJEUNE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le 8 février, Marcel Le Glay nous a présenté, entre autres inscriptions latines, une dédicace de fontaine sur pierre, trouvée fortuitement en 1987 à Limoges au lieu-dit la Roche-au-Go, et publiée en 1989 au t. 10 des *Travaux d'archéologie limousine* (p. 27-32) par deux chercheurs locaux (J.-P. Bost et J. Perrier).



Je vous en rappelle le texte (en soulignant que c'est... ACIS..., non... AGIS..., que porte la pierre à la l. 4) :

*Postumus. Du[m]norigis. f. uerg(obretus).
aqu|am. Martiam.
decam|noctiacis. Granni.
d(e). s(ua). p(ecunia). d(edit).*

Les premiers éditeurs et, ici même, Marcel Le Glay ont montré que l'intérêt principal du document est de nous faire apercevoir une ville augustéenne encore relativement proche de ses débuts. C'est sans doute entre -20 et -10 qu'Augustoritum a été créé, par transfert de population depuis Durotincum, la plus ancienne capitale des Lémovices. Sûrement non postérieure à Claude, notre dédicace pourrait être en fait nettement antérieure au milieu du +1^{er} s. ; je la verrais volontiers remonter jusqu'à Tibère, voire jusqu'à Auguste. Le premier magistrat des Lémovices conserve ici le titre indigène de Vergobret. Personnellement, il n'a pas encore droit aux *tria nomina*. J'ajoute que, de son côté, le dieu Grannos, que les habitants ont amené avec eux de leur précédent site, n'a pas encore droit, si j'ose dire, aux

duo nomina et ne s'appelle pas encore Apollon Grannos, comme ce sera le cas dans toutes les inscriptions ultérieures qui le mentionnent.

Le dédicant fait don, à titre personnel, d'une adduction d'eau, motivée par un culte de Grannus dont il faudra donc qu'on cherche l'emplacement à la Roche-au-Go. Cette eau a été prélevée en amont à quelque source baptisée *fons Martius*, d'où l'expression brachylogique *aqua Martia*. Circonstance qui ne crée, bien entendu, aucune relation religieuse entre Mars et Grannus, le premier n'étant que le fournisseur (nominal) de l'eau que va consommer le second. On sait que Grannus est pour les Gaulois un dieu des eaux bienfaisantes (tout comme Bélénus, qui sera, lui aussi, identifié à Apollon). Il est très probable que le sanctuaire de la Roche-au-Go comprenait des dispositifs matériels (bassins, vasques, etc.) que venait alimenter notre fontaine.

Et j'en arrive au terme *decamnoctiacis* dont les premiers éditeurs, et comme eux Marcel Le Glay, ont réservé l'explication. C'est un mot celtique dont seule est ici latinisée la finale flexionnelle (datif pluriel en *-is* de première ou deuxième déclinaison, ce qui serait *-abo* ou *-obo* en gaulois). Ce datif pluriel est l'objet indirect de *dedit* et régit à son tour le génitif *Granni* : Postumus a fait offrande de cette adduction d'eau pour les... de Grannus.

Le suffixe *-aco-* celtique est un outil de dérivation très banal. Sur les significations qu'il peut avoir ici, je reviendrai dans un instant. La base du dérivé est ici un **decam-noct-ion* dont tous les éléments sont celtiques, et dont le sens est parfaitement clair : « espace de dix nuits » ; au premier terme du composé, nom de nombre cardinal *decam* « dix », sur quoi est bâti l'ordinal *decametos* « dixième », déjà connu.

Première remarque : les Celtes (comme d'ailleurs aussi les Germains) décomptaient le temps en « nuits », non en « jours ». César (*BG VI 18*) s'en étonne, et le note : « Galli spatia omnis temporis non numero dierum sed noctium finiunt ». Ainsi s'évanouit la bizarrerie apparente d'une mention de « nuits » à propos d'un dieu solaire : il s'agit seulement de durées de vingt-quatre de nos heures.

Deuxième remarque : chez les Gaulois, certaines observances ou célébrations religieuses étaient nommées d'après leur durée rituelle. Ainsi, pour chacune des cinq années qu'il prend en compte, le Calendrier de Coligny portait-il, au deuxième jour de la seconde quinzaine du mois Samon(i)os, une mention qu'on restitue en *trinox(tion) samoni sindiu*, avec diverses abréviations et aussi certains lapsus de gravure ; ce qui signifie « période de trois nuits de Samon(i)os : aujourd'hui » c'est-à-dire « la manifestation rituelle dite des Trois-Nuits de Samon(i)os commence aujourd'hui ». On se rappellera que la séquence *-ct-* du gaulois est notée en alphabet latin tantôt par *-CT-* tantôt par *-XT-*.

Cela dit, on est amené à reconnaître à Augustoritum l'existence, liée au culte de Grannus, d'un temps rituel de dix jours et dix nuits voué à une célébration dont nous ignorons la périodicité. Célébration où intervenaient (par aspersion, ablution, absorption, immersion ou autrement) les eaux que le patronage du dieu rendait bénéfiques.

Il subsiste une incertitude mineure. Que désigne précisément ce dérivé en *-aco-* au pluriel ? S'agit-il du nom même de la fête (les noms des fêtes sont volontiers des pluriels) ? S'agit-il des acteurs de la fête (desservants ou fidèles) ? S'agit-il même des instruments matériels (bassins rituels) de cette célébration ? Il est difficile d'en décider. Nos préférences (non démontrables) iraient au nom de fête, ce qui, transposé en latin, donnerait quelque chose comme « **decemnoctialibus* » (« pour la fête des Dix-Nuits »).

Document donc qui apporte aux celtisants d'utiles informations lexicales (formes gauloises du numéral « dix » et du nom de la « nuit ») et religieuses.

*
* *

MM. Pierre GRIMAL, Jacques HEURGON et François CHAMOIX interviennent après cette information.